

Brard faisait payer ses procès personnels par la mairie de Montreuil

Révélation dans Marianne la semaine dernière. Le numéro s'appelle "La vérité sur le train de vie des élus " et l'on apprend quelques petites choses sur Jean-Pierre Brard.



Jean-Pierre Brard a de nombreuses fois été condamné pour ses actions anti-religieuses qu'il nomme "lutte anti-sectes".

Dans ce numéro 657 de Marianne, on apprend que Jean-Pierre Brard faisait financer ses démêlés judiciaires personnels par la Mairie de Montreuil lorsqu'il en était le Maire, et se plaint que Dominique Voynet (nouvelle Maire de Montreuil) lui ait coupé les fonds dans ces procédures. **Ce qui revient à dire que les contribuables de la ville ont financé chaque année les multiples frasques illégales de Jean-Pierre Brard.** On est content de l'apprendre.

Jean-Pierre Brard le dit lui-même :

"(Mon indemnité pour frais de mandat) sert surtout à payer des frais de justice depuis que Dominique Voynet a refusé que la mairie continue à prendre en charge le coût de ma défense dans les procédures que m'intendent les sectes."

Lundi 30 Novembre 2009
Jean Langlais